

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 070-217002922-20230407-2023\_21-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DEPARTEMENT	COMMUNE DE JUSSEY
Haute-Saône	
NOMBRE DE MEMBRES	Séance du 7 avril 2023 L'an deux mil vingt trois et le 7 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BILLY Jean-Louis, 1 <sup>er</sup> adjoint.
Afférents : 19 En exercice : 19 Ont pris part : 10	<b>Présents :</b> M. Didier PETRIGNET, Mme Brigitte BOLLECKER, Mme Evelyne MIGNARD, M. MASSARDI Christophe, Mme BUSSY Angélique, Mme MADRON Yvette, M. ECHILLEY Jacques, M. BILLY Jean-Louis, Mme SIERRA Aurore, M. LEVERT Ludovic.
Date de la convocation : 31 mars 2023 Date d'affichage : 31 mars 2023	<b>Absents :</b> FEBVRE Emilien, ODRION Alexandre
	<b>Pouvoirs :</b> Mme MOUGIN Mélissa à M. PETRIGNET Didier, Mme Agnès LALLEMAND à Mme MADRON Yvette, Mme CHEVILLEY Nathalie à M. BILLY J.Louis, M. PIGHETTI Alexandre à M. MASSARDI Christophe, Mme DIDIER Dominique à Mme MIGNARD Evelyne, M. HUGUENOT Philippe à M. ECHILLEY Jacques, M. PIMONT à Mme SIERRA Aurore.
	<b>Secrétaire de séance :</b> Yvette MADRON

DCM N°2023/21

**\*Achat d'un tracteur-tondeuse**

Vu les réparations importantes sur le tracteur tondeuse et vu son ancienneté, il apparaît opportun de renouveler ce matériel.

Nous avons sollicité plusieurs entreprises pour le remplacement de ce matériel :

LORA	JARDIVAL	DEMETERRE	CHANNAU
HUSQVARNA P 525 DX 25 ch 4 roues motrices	GRILLO MF 13.09 4 WD 25 ch 4 roues motrices	JOHN DEERE 15.50 25 ch 4 roues motrices	HUSQVARNA P 525 DX 25 ch 4 roues motrices
Plateau de coupe : HUSQVARNA 155X hydraulique Largeur : 150 cm	Plateau de coupe : MP Largeur : 130 cm où Largeur : 160 cm	Plateau de coupe : Réglage mécanique Largeur : 158 cm	Plateau de coupe : HUSQVARNA 155X mécanique Largeur : 150 cm
Reprise : - 800,00 €	Reprise : - 800,00 €	Reprise : - 1 000,00 €	Reprise : - 3 800,00 €
TOTAL : <b>30 000,00 €</b> TTC	Pour celui de largeur 130 cm : TOTAL : <b>28576,00 €</b> TTC Carte grise comprise  Pour celui de largeur 160 cm : TOTAL : <b>28816,00 €</b> TTC Carte grise comprise	TOTAL : <b>26 160,00 €</b> TTC	TOTAL : <b>27 438,00 €</b> TTC  PAS DISPONIBLE

**Après délibération, Le Conseil Municipal :**

- **Autorise** Monsieur BILLY, Adjoint au Maire à signer le devis avec l'entreprise DEMETERRE et tous documents relatifs à l'achat de ce matériel pour un montant H.T. de 21 800.00 € soit 26 160.00 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur BILLY, Adjoint au maire à payer la facture correspondante,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget

Voté à l'unanimité

Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
J. Louis BILLY



REPUBLIQUE FRANCAISE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DEPARTEMENT	COMMUNE DE JUSSEY
Haute-Saône	Séance du 7 avril 2023
NOMBRE DE MEMBRES	L'an deux mil vingt trois et le 7 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BILLY Jean-Louis, 1 <sup>er</sup> adjoint.
Afférents : 19	<b>Présents :</b> M. Didier PETRIGNET, Mme Brigitte BOLLECKER, Mme Evelyne MIGNARD, M. MASSARDI Christophe, Mme BUSSY Angélique, Mme MADRON Yvette, M. ECHILLEY Jacques, M. BILLY Jean-Louis, Mme SIERRA Aurore, M. LEVERT Ludovic.
En exercice : 19	<b>Absents :</b> FEBVRE Emilien, ODRION Alexandre
Ont pris part : 10	<b>Pouvoirs :</b> Mme MOUGIN Mélissa à M. PETRIGNET Didier, Mme Agnès LALLEMAND à Mme MADRON Yvette, Mme CHEVILLEY Nathalie à M. BILLY J.Louis, M. PIGHETTI Alexandre à M. MASSARDI Christophe, Mme DIDIER Dominique à Mme MIGNARD Evelyne, M. HUGUENOT Philippe à M. ECHILLEY Jacques, M. PIMONT à Mme SIERRA Aurore.
Date de la convocation : 31 mars 2023	<b>Secrétaire de séance :</b> Yvette MADRON
Date d'affichage : 31 mars 2023	

DCM N° 2023/22

**\*Remplacement d'un véhicule communal**

Le fourgon tôlé actuel ne passant plus au contrôle technique, nous devons procéder à un nouvel achat.

Vu les kilomètres parcourus chaque année, un véhicule d'occasion semble approprié.

GARAGE MONDIAL DISTRIBUTION	GARAGE RAVET	AUTOMOBILES Franc-Comt
Fiat DUCATO année 07/2017	Renault Master année 07/2017	Citroën Jumper neuf
125 000 Kms	133 235 Kms	
20.660,00 € TTC	19 500,00 € TTC	37.885,88 € TTC
+ attache remorque	+ attache remorque	Pas d'attache remorque

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 070-217002922-20230407-2023\_22-DE

**Après délibération, Le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** Monsieur BILLY, Adjoint au Maire à signer le devis avec l'entreprise RAVET automobiles ainsi que tous documents relatifs à l'achat de ce matériel pour un montant H.T. 16 250,00 € soit 19 500,00 € TTC.
  
- **AUTORISE** Monsieur BILLY, Adjoint au maire à régler la facture correspondante,
  
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget

Voté à l'unanimité

Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
J.Louis BILLY



REPUBLIQUE FRANCAISE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DEPARTEMENT	COMMUNE DE JUSSEY
Haute-Saône	Séance du 7 avril 2023
NOMBRE DE MEMBRES	L'an deux mil vingt trois et le 7 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BILLY Jean-Louis, 1 <sup>er</sup> adjoint.
Afférents : 19	<b>Présents :</b> M. Didier PETRIGNET, Mme Brigitte BOLLECKER, Mme Evelyne MIGNARD, M. MASSARDI Christophe, Mme BUSSY Angélique, Mme MADRON Yvette, M. ECHILLEY Jacques, M. BILLY Jean-Louis, Mme SIERRA Aurore, M. LEVERT Ludovic.
En exercice : 19	<b>Absents :</b> FEBVRE Emilien, ODRION Alexandre
Ont pris part : 10	<b>Pouvoirs :</b> Mme MOUGIN Mélissa à M. PETRIGNET Didier, Mme Agnès LALLEMAND à Mme MADRON Yvette, Mme CHEVILLEY Nathalie à M. BILLY J.Louis, M. PIGHETTI Alexandre à M. MASSARDI Christophe, Mme DIDIER Dominique à Mme MIGNARD Evelyne, M. HUGUENOT Philippe à M. ECHILLEY Jacques, M. PIMONT à Mme SIERRA Aurore.
Date de la convocation : 31 mars 2023	<b>Secrétaire de séance :</b> Yvette MADRON
Date d'affichage : 31 mars 2023	

DCM N° 2023/23

**\*Convention entre « les amis de l'Orgue » et la commune**

Nous avons été sollicités par « les amis de l'Orgue » pour la restauration de l'Orgue de l'Eglise de Jussey. L'entretien n'ayant pas été effectué régulièrement ces dernières années à cause du COVID, nous devons donc procéder à une restauration plus complète.

Nous avons un devis de Monsieur MARTEL Nicolas, facteur d'Orgues. Le descriptif des travaux à savoir : restauration des jeux d'Anche, reprises d'harmonisation, accord général.

Durée des travaux : 1 semaine sur place pour une équipe de 2 personnes et 3 semaines en atelier pour 1 personne pour un montant de 8 390.00 € (pas de TVA) micro-entreprise.

Une convention entre la commune de Jussey et « les amis de l'Orgue » sera signée pour définir les modalités financières à savoir :

- La commune de Jussey s'engage à régler la facture d'un montant de 8 390.00 € soit la totalité de la facture,

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 070-217002922-20230407-2023\_23-DE

- L'association des « amis de l'orgue » s'engage à reverser la somme de 4.000,00 € à la commune de Jussey.

**Après délibération, Le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** Monsieur BILLY Jean-Louis, Adjoint au Maire à signer la convention entre « Les Amis de l'Orgue » et la commune de Jussey et de régler la facture.

Voté à l'unanimité

Le 1<sup>er</sup> adjoint  
J.Louis BILLY



<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>DEPARTEMENT</p> <p>Haute-Saône</p> <p>NOMBRE DE MEMBRES</p> <p>Afférents : 19 En exercice : 19 Ont pris part : 10</p> <p>Date de la convocation : 31 mars 2023</p> <p>Date d'affichage : 31 mars 2023</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p style="text-align: center;">COMMUNE DE JUSSEY</p> <p>Séance du 7 avril 2023 L'an deux mil vingt trois et le 7 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BILLY Jean-Louis, 1<sup>er</sup> adjoint.</p> <p><b>Présents :</b> M. Didier PETRIGNET, Mme Brigitte BOLLECKER, Mme Evelyne MIGNARD, M. MASSARDI Christophe, Mme BUSSY Angélique, Mme MADRON Yvêtte, M. ECHILLEY Jacques, M. BILLY Jean-Louis, Mme SIERRA Aurore, M. LEVERT Ludovic.</p> <p><b>Absents :</b> FEBVRE Emilien, ODRION Alexandre</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Mme MOUGIN Mélissa à M. PETRIGNET Didier, Mme Agnès LALLEMAND à Mme MADRON Yvette, Mme CHEVILLEY Nathalie à M. BILLY J.Louis, M. PIGHETTI Alexandre à M. MASSARDI Christophe, Mme DIDIER Dominique à Mme MIGNARD Evelyne, M. HUGUENOT Philippe à M. ECHILLEY Jacques, M. PIMONT à Mme SIERRA Aurore.</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Yvette MADRON</p>
--	--

DCM N° 2023/24

**\*Convention entre la mairie de Jussey et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du bassin Vésulien.**

La CPTS regroupe des professionnels de santé du territoire pour mener des actions en faveur de l'amélioration de la santé de tous :

- Accès aux soins,
- Prise en charge des soins non programmés,
- Missions de prévention et d'éducation thérapeutique.

C'est dans le cadre de cette dernière mission que nous avons été contactés. La CPTS organise depuis peu les lundis matin des séances d'activités physiques adaptées dans une salle de la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône. Au vu de la fréquentation à cette activité, la CPTS est à la recherche de 2 salles proches l'une de l'autre pour développer cette activité. Après un entretien avec la CPTS nous avons proposé 2 salles disponibles : la salle du club des aînés et la salle de musique. Je vous propose de mettre à disposition ces salles à partir du lundi 24 avril jusqu'à la fin de l'année. Pour ce faire nous devons signer une convention entre la mairie et la CPTS.

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 070-217002922-20230407-2023\_24-DE

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** Monsieur BILLY Jean-Louis, Adjoint au Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

Voté à l'unanimité

Le 1er adjoint,  
J.Louis BILLY



<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>DEPARTEMENT</p> <p>Haute-Saône</p> <p>NOMBRE DE MEMBRES</p> <p>Afférents : 19 En exercice : 19 Ont pris part : 10</p> <p>Date de la convocation : 31 mars 2023 Date d'affichage : 31 mars 2023</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p style="text-align: center;">COMMUNE DE JUSSEY</p> <p>Séance du 7 avril 2023 L'an deux mil vingt trois et le 7 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BILLY Jean-Louis, 1<sup>er</sup> adjoint.</p> <p><b>Présents</b> : M. Didier PETRIGNET, Mme Brigitte BOLLECKER, Mme Evelyne MIGNARD, M. MASSARDI Christophe, Mme BUSSY Angélique, Mme MADRON Yvette, M. ECHILLEY Jacques, M. BILLY Jean-Louis, Mme SIERRA Aurore, M. LEVERT Ludovic.</p> <p><b>Absents</b> : FEBVRE Emilien, ODRION Alexandre</p> <p><b>Pouvoirs</b> : Mme MOUGIN Mélissa à M. PETRIGNET Didier, Mme Agnès LALLEMAND à Mme MADRON Yvette, Mme CHEVILLEY Nathalie à M. BILLY J.Louis, M. PIGHETTI Alexandre à M. MASSARDI Christophe, Mme DIDIER Dominique à Mme MIGNARD Evelyne, M. HUGUENOT Philippe à M. ECHILLEY Jacques, M. PIMONT à Mme SIERRA Aurore.</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Yvette MADRON</p>
---	--

DCM N° 2023/25

**\*Décision modificative n°1 du budget communal**

Une erreur de report de l'affectation de résultat fausse le budget, entraînant la décision modificative suivante :

**recettes d'investissement :**

- 102 291.21 € au 1068
- + 20 000 € au 1641

**dépenses d'investissement :**

- 82 291.21 € au 2315

Une erreur de plume utilisant un compte non opérationnel est à rectifier :

- 1 000 € au 6761 opération 040

**Après délibération, Le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE Monsieur BILLY**, Adjoint au Maire à effectuer la décision modificative comme indiqué ci-dessus

Voté à l'unanimité

Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
J.Louis BILLY





REPUBLIQUE FRANCAISE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DEPARTEMENT	COMMUNE DE JUSSEY
Haute-Saône	Séance du 7 avril 2023 L'an deux mil vingt trois et le 7 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BILLY Jean-Louis, 1 <sup>er</sup> adjoint.
NOMBRE DE MEMBRES	<b>Présents :</b> M. Didier PETRIGNET, Mme Brigitte BOLLECKER, Mme Evelyne MIGNARD, M. MASSARDI Christophe, Mme BUSSY Angélique, Mme MADRON Yvette, M. ECHILLEY Jacques, M. BILLY Jean-Louis, Mme SIERRA Aurore, M. LEVERT Ludovic.
Afférents : 19 En exercice : 19 Ont pris part : 10	<b>Absents :</b> FEBVRE Emilien, ODRION Alexandre
Date de la convocation : 31 mars 2023 Date d'affichage : 31 mars 2023	<b>Pouvoirs :</b> Mme MOUGIN Mélissa à M. PETRIGNET Didier, Mme Agnès LALLEMAND à Mme MADRON Yvette, Mme CHEVILLEY Nathalie à M. BILLY J.Louis, M. PIGHETTI Alexandre à M. MASSARDI Christophe, Mme DIDIER Dominique à Mme MIGNARD Evelyne, M. HUGUENOT Philippe à M. ECHILLEY Jacques, M. PIMONT à Mme SIERRA Aurore.
	<b>Secrétaire de séance :</b> Yvette MADRON

DCM N° 2023/26

**\*Fixation des conditions de vente et financières avec la Société SAS FR BOIS :**

La commune de Jussey a décidé de vendre à la SAS FR BOIS un lot de bois en bord de route (grumes-frêne) une quantité de 2.415 m3.

Le montant de cette vente s'élève à 338.10 € H.T. auquel s'ajoute la TVA pour un montant de 67.62 € soit un total TTC de 405.72 €. Les frais pour un montant de 1.12 € seront déduits de ce total soit un reste à payer de 404.60 €.

Le règlement s'effectuera par chèque bancaire (30 jours fin de mois).

Après délibération, le Conseil Municipal autorise :

- La SAS FR BOIS s'engage à régler la facture comme indiqué ci-dessus.

Voté à l'unanimité

Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
J.Louis BILLY

